

  
COPIE CERTIFIEE CONFORME

02 B 4 e 63

**GIMO**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 178.500 €  
Siège social : 75, Avenue des Champs-Élysées 75008 PARIS  
R.C.S. PARIS B 419 397 062

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE DELIBERATION**

**DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

**DU 28 JUIN 2005**

**Greffe du Tribunal de  
Commerce de Paris**

**I (M) R**

**23 JUIN 2006**

**TROISIEME RESOLUTION**

**N° DE DÉPOT 18674**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, constate que les capitaux propres de la société ressortent à (303.821) € pour un capital social de 178.500 € et sont par conséquent inférieurs à la moitié du capital social.

L'assemblée générale décide de prendre une décision dès à présent, à l'effet de se prononcer en application de l'article L.225-248 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et pris connaissance des comptes arrêtés au 31.12.2004, approuvés par l'assemblée générale de ce jour, statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de Commerce, prononce la dissolution anticipée de la société.

Cette résolution recueillant 0 voix sur les 15.000 voix dont disposent les associés présents, n'est pas adoptée.